

Article 21 du Règlement

renferme le budget ne s'appuient pas sur des renseignements valables.

Je vous remercie, monsieur le Président de votre tolérance et je remercie les députés de m'avoir accordé ce temps de parole. Il y a une foule d'autres choses que j'aimerais ajouter et j'espère le faire quand les députés d'en face m'interrogeront à la reprise du débat.

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

ENVIRONNEMENT CANADA

LA DÉCLARATION D'UN FONCTIONNAIRE—LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Chas L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, la semaine dernière, je vous signalais que le ministre de l'Environnement (M. McMillan) reprochait à ses fonctionnaires de maintenir des contacts avec le grand public. Le ministre prétend que dans le passé des fonctionnaires faisaient des déclarations sur des questions qu'ils ne connaissaient pas et qu'ils semaient la confusion dans la population.

Je voudrais signaler aujourd'hui le cas d'un éminent spécialiste canadien en substances chimiques toxiques, à l'emploi du ministère de l'Environnement, qui a parlé de la contamination provoquée par les substances chimiques toxiques dont notre société est victime. Le ministre a désavoué les allégations de ce fonctionnaire.

Peu de temps après les remarques du ministre, la Société royale publiait un rapport qui affirmait que les Grands lacs étaient les cours d'eau les plus pollués en Amérique du Nord, confirmant ainsi les remarques antérieures du fonctionnaire.

La conclusion qu'il faut tirer inévitablement de l'affaire est que le ministre ne sait pas de quoi il parle. Il conviendrait peut-être de le museler pour son plus grand bien.

LA SEMAINE INTERNATIONALE DES FEMMES

ON CRITIQUE L'OBJECTIF FIXÉ POUR L'AIDE EXTÉRIEURE

Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, aujourd'hui débute la Semaine internationale des femmes. J'insiste sur la dimension internationale de cette semaine et sur l'occasion qu'elle nous fournit d'évaluer la situation des femmes au Canada et dans le monde entier.

La Conférence de Nairobi, en demandant une aide accrue au développement pour les femmes, a reconnu le rôle clé que jouent les femmes dans le tiers monde. Le Canada a appuyé les recommandations de cette conférence et, pourtant, le gouvernement, qui a déjà abandonné l'objectif fixé par l'Organisation des Nations Unies d'accorder 1 p. 100 du PNB à l'aide au développement, abandonne maintenant son propre objectif de 0.7 p. 100 d'ici à 1990 pour le remplacer par un 0.6 p. 100 «peut-être bien» d'ici à 1995.

Les réductions de l'engagement du Canada en matière d'aide au développement, réductions dont vont surtout se ressentir les femmes du tiers monde, sont tout bonnement scandaleuses.

* * *

LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

ON PROPOSE DES MESURES VISANT À COMBATTRE LA CRUE DES GRANDS LACS

M. Elliott Hardey (Kent): Monsieur le Président, nous nous apprêtons dans ma circonscription, celle de Kent, à combattre ce printemps une crue du lac sans précédent.

Nous n'en voulons pas aux ministères ni à qui que ce soit de cette situation, non plus que nous ne reprochons au ciel les précipitations excessives et les mauvaises conditions d'évaporation, mais nous continuons à nous demander si la Commission mixte internationale va mettre en œuvre tous les moyens anodins dont l'homme dispose, notamment celui de permettre le déversement de 4,000 pieds cubes/seconde vers la baie James, et la négociation en vue d'accroître temporairement de 4,000 pieds cubes/secondes l'écoulement dans le réseau de dérivation des égouts de Chicago. Si l'on augmentait de 4,000 pieds cubes/seconde le débit des chutes Niagara, en abaissant le niveau du réservoir de l'île Grass, et si de 2,000 à 3,000 pieds cubes/seconde de plus pouvaient se déverser dans le canal Welland, toutes ces mesures prises globalement nous accorderaient peut-être un répit de quelque importance au plus fort de la crue des eaux.

Il faut prendre tous les moyens, même ceux qui peuvent sembler les plus anodins, afin de réduire le niveau des eaux du lac Érié.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes. La parole est au député d'Hochelaga-Maisonneuve.